

Catalogue 92-328F

Familles

Rapports techniques du recensement de 1991



91

Recensement



Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

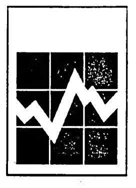
Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-661-7828
Alberta et les territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Saskatchewan	1-800-667-7164
Colombie-Britannique et le territoire du Yukon	1-800-663-1551
Appareil de télécommunications pour malentendants	**1-800-363-7629**
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les produits

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.



Families, 1991 Census Technical Reports



Selected Highlights

- This technical report is a reference document informing users of potential problems with family data from the 1991 Census. It will also assist users in understanding and interpreting 1991 family data.
- Topics covered include : concepts and definitions, data collection, data assimilation, edit and imputation, data evaluation and historical comparability.
- The questions from which the family data were derived were asked of the entire population in each of the past few censuses. The non-response rates in 1991 were about 2 %, revealing very little difference with those of previous censuses.
- For the first time since 1941, the 1991 Census included non-permanent residents in its coverage. Since these persons represented less than 1 % of the population, the distribution of the family data should not be affected by including or excluding them at the national level. However, more caution is advisable with data for smaller regions, especially regions where there is a high concentration of non-permanent residents.

For Further Information: Contact Pierre Parent, Housing, Family and Social Statistics Division, Statistics Canada, 7th Floor, Jean-Talon Building, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; or by calling (613) 951-0244.

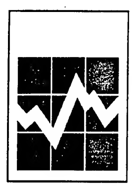
To order Families, 1991 Census Technical Reports (92-328E, $20), contact your nearest Statistics Canada Reference Centre or call 1-800-267-6677 and use your VISA or Master Card.

Official Release Date: March 21, 1994



Statistics Canada Statistique Canada

Canada



Familles, Rapports techniques du recensement de 1991



Faits saillants

- Ce rapport technique est un document de référence qui a pour but d'informer l'utilisateur des problèmes potentiels associés aux données sur les familles du Recensement de 1991. Il aidera également l'utilisateur à comprendre les données sur les familles de 1991 et à les interpréter.

- Les aspects abordés comprennent : les concepts et définitions, la collecte, l'assimilation des données, le contrôle et l'imputation, l'évaluation des données et la comparabilité historique.

- Les questions desquelles les données sur les familles sont dérivées ont été posées à l'ensemble de la population, dans chacun des derniers recensements. Les taux de non-réponse en 1991 se situaient autour des 2 %, valeurs peu différentes des recensements précédents.

- Pour la première fois depuis 1941, le Recensement de 1991 incluait les résidents non permanents. Puisque ces personnes représentaient moins de 1 % de la population totale, la répartition des données sur les familles ne devrait pas être influencée par leur inclusion ou leur exclusion au niveau national. Il convient cependant d'être plus prudent lorsque les données concernent des régions plus petites, surtout s'il s'agit de régions où l'on retrouve une concentration importante de résidents non permanents.

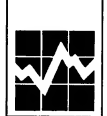
Pour plus de renseignements : Communiquer avec Pierre Parent, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Statistique Canada, 7e étage, immeuble Jean-Talon, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; ou téléphoner au (613) 951-0244.

Pour commander Familles, Rapports techniques du recensement de 1991 (92-328F, 20 $), communiquez avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près ou téléphonez au 1-800-267-6677 et servez-vous de votre carte Visa ou Master Card.

Date de parution : le 21 mars 1994





Statistique Canada

Rapports techniques du recensement de 1991

Familles

Série des produits de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Mars 1994

Prix : Canada : 20 $
États-Unis : 24 $ US
Autres pays : 28 $ US

Catalogue 92-328F

ISBN 0-660-14271-6

Ottawa

This publication is available in English upon request (92-328E)

1994 Année internationale de la famille



Les objectifs de l'année internationale de la famille sont de "souligner l'importance de la famille, améliorer la compréhension de ses fonctions et des problèmes qu'elle rencontre ... et centrer l'attention sur les droits et les responsabilités de chacun des membres de la famille."

L'Organisation des Nations Unies

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Familles

(Rapports techniques du recensement de 1991)
(Série des produits de référence)
Publié aussi en anglais sous le titre: Families.
ISBN 0-660-14271-6
CS92-328F

1. Famille -- Canada -- Statistiques.
2. Ménages (Statistique) -- Canada -- Statistiques.
3. Canada -- Recensement, 1991. I. Statistique Canada.
II. Titre. III. Collection.

HQ599 F3514 1994 306.8'5'0971021
C94-988039-6

Pour citer ce document

Statistique Canada. **Les familles.**
Rapport technique du recensement de 1991; Série des produits de référence.
Ottawa : Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.
Numéro 92-328F au catalogue.

Préface

Au fil des ans, le recensement du Canada est devenu la principale source de renseignements sur les Canadiens et leur mode de vie. Les décisions prises à la lumière de ces renseignements ont une incidence directe sur la vie sociale et économique de tous les Canadiens.

À titre d'organisme responsable de l'élaboration de ces données, Statistique Canada se doit d'informer les utilisateurs sur la qualité des données obtenues. Il incombe au Bureau d'exposer les concepts et la méthodologie utilisés aux fins de la collecte et du traitement des données, ainsi que toute autre caractéristique des données susceptible d'avoir une incidence sur leur utilisation ou leur interprétation.

Afin de décrire la qualité des données du recensement de 1991, Statistique Canada a élaboré les publications suivantes : un **Dictionnaire du recensement**, qui représente de façon concise des données écrites et graphiques faciles à comprendre sur les concepts du recensement; le **Recensement en bref**, qui donne un aperçu des diverses étapes de la réalisation du recensement; et une série de **Rapports techniques**, qui présentent de façon plus approfondie des renseignements sur la qualité des données relatives à certaines caractéristiques, comme la famille qui est traitée dans le présent rapport.

Il est essentiel que les utilisateurs disposent de renseignements sur la qualité des données. Ces renseignements leur permettent de déterminer si les données du recensement peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Le recensement de 1991 a constitué une entreprise complexe et de grande envergure. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes élevées tout au long des opérations de collecte et de traitement, il est inévitable que les données résultantes soient entachées d'une certaine erreur.

Les renseignements sur la qualité des données revêtent également une grande importance pour Statistique Canada. La collecte de ces renseignements fait partie intégrante de l'élaboration et du maintien de programmes statistiques pertinents et fiables.

À n'en pas douter, la présente publication contribuera largement à l'atteinte de ces objectifs. Elle a été réalisée par Pierre Parent avec la collaboration du personnel de trois divisions de Statistique Canada : la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, la Division des opérations du recensement et la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ont accepté de remplir leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Ivan P. Fellegi

Statisticien en chef du Canada

Table des matières

Liste des tableaux

Page

Tableaux

I. Introduction

Au Canada, on réalise un recensement de la population tous les cinq ans. Ce projet d'envergure, dont la mise en oeuvre est confiée à Statistique Canada, a pour objet de recueillir, vérifier et publier des données sur la population du pays. Le recensement national fournit la base de données la plus complète sur les caractéristiques des Canadiens, de leur famille et de leur ménage. Les données recueillies vont de l'âge et du sexe des personnes jusqu'à leur origine ethnique, leur scolarité, leur profession, leur activité, leur industrie et leurs sources de revenu, en passant par les caractéristiques de leur famille et de leur ménage. Le recensement constitue une source de renseignements de valeur inestimable pour les divers paliers de gouvernement, les entreprises, les associations, les établissements d'enseignement, les groupes d'intérêt et le grand public. Les données recueillies peuvent être utilisées par les administrations publiques pour la planification des programmes sociaux et économiques ainsi que pour l'évaluation des besoins en matière d'établissements d'enseignement et de santé, et par les entreprises à des fins de planification.

On obtient les renseignements désirés au moyen d'un ensemble de questions élaborées par suite de consultations et d'essais approfondis. Les réponses sont recueillies par le biais de recenseurs formés à cet effet, soumises à une vérification visant à éliminer toute incohérence ou erreur, puis saisies. Les résultats définitifs sont entrés dans une base de données informatisée à Statistique Canada, pour être ensuite analysés, publiés et diffusés sous diverses formes.

Toutefois, dans un projet de l'envergure du recensement, les résultats ne sont jamais parfaits. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes de qualité élevées, il est inévitable que des erreurs se glissent à diverses étapes des opérations de collecte et de dépouillement. Il importe que les utilisateurs soient conscients de la nature et de l'ampleur des erreurs que peuvent renfermer les données du recensement ainsi que des risques qu'il y a à baser des conclusions ou des décisions sur ces données.

Les **Rapports techniques du recensement de 1991** ont été conçus pour informer les utilisateurs des problèmes susceptibles de se présenter ainsi que de la complexité des données. Ils ont pour objet d'exposer aux utilisateurs le cadre théorique et les définitions utilisés aux fins de la collecte des données, toute circonstance exceptionnelle pouvant avoir une incidence sur la qualité des données, les principales sources d'erreurs et, dans la mesure du possible, l'ampleur de l'erreur.

Outil d'analyse spécialisé, le présent produit, qui complète et coordonne les autres produits de référence, aidera l'utilisateur plus sophistiqué à comprendre les nuances relatives aux variables et les renseignements d'ordre méthodologique ayant trait à la couverture, à l'échantillonnage et à la pondération.

II. Concepts et définitions

Les définitions des termes, des variables et des concepts du recensement sont présentées dans le présent rapport telles qu'elles figurent dans le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue). Les utilisateurs sont priés de se reporter au Dictionnaire du recensement de 1991 pour obtenir les définitions complètes ainsi que des remarques additionnelles sur les concepts et les définitions qui ne figurent pas dans le présent chapitre.

Variables du recensement

Alors que le questionnaire du recensement de 1991 comprenait cinquante-trois (53) questions, le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F ou D au catalogue) énumère plus de 200 variables. De toute évidence, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les questions et les variables. Certaines questions donnent plusieurs variables, tandis que certaines variables proviennent des réponses de plusieurs questions.

Ainsi, certaines variables du recensement correspondent étroitement à l'information recueillie dans le questionnaire, tandis que d'autres variables sont très différentes. Par exemple, le sexe a deux catégories de réponses : masculin et féminin. Ces deux catégories du questionnaire correspondent exactement à celles de la base de données. Le *sexe* est donc une variable **directe**.

Les variables **dérivées** ont subi des transformations. Par exemple, on a demandé la «date de naissance» sur le questionnaire, mais c'est l'*âge* qui est la variable de la base de données. Parfois, le lien entre l'information recueillie et la variable de la base de données n'est pas évident. Par exemple, plusieurs questions sont utilisées pour identifier les *chômeurs*; pourtant, le mot «chômeurs» ne figure pas au questionnaire. Par ailleurs, la définition de ce terme n'est pas intuitivement évidente.

Les variables du recensement sont regroupées dans les catégories suivantes :

- chiffres et données démographiques;
- origine ethnique et immigration;
- données linguistiques;
- données autochtones;
- scolarité;
- religion;
- population active;
- revenu;
- familles;
- logement et ménages;
- institutions et autres logements collectifs;
- incapacité.

Le potentiel pour créer de nouvelles variables de recensement est en fait illimité. Certaines variables sont très ordinaires et **directes** tandis que d'autres variables peuvent être **dérivées** et personnalisées selon les besoins des utilisateurs. Dans la catégorie des familles, toutes les variables sont des variables **dérivées** et quelques-unes sont données ci-dessous, avec une description abrégée tirée du **Dictionnaire du recensement de 1991**.

Composition de la famille de recensement

Sous cette variable, les familles de recensement sont classées selon le nombre et/ou le groupe d'âge des fils et/ou filles jamais mariés à la maison.

Composition du ménage avec famille de recensement

Les familles de recensement sont classées selon la présence et le nombre d'«**autres personnes**» dans le ménage. L'expression «**autres personnes**» désigne les membres du ménage qui ne font pas partie de la famille de recensement prise en considération. Il peut s'agir de membres d'une autre famille de recensement ou de personnes hors famille de recensement.

Famille de recensement

Couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

Famille économique

Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Genre de famille de recensement

Les familles de recensement sont classées selon qu'un membre de la famille s'occupe ou non de faire les paiements du ménage tels que le loyer, l'hypothèque, les taxes ou l'électricité.

Revenu : revenu total de la famille de recensement

Somme des revenus totaux de tous les membres d'une famille de recensement donnée.

Situation des particuliers dans la famille de recensement

Classement des personnes selon qu'elles appartiennent ou non à une famille de recensement.

Membres d'une famille de recensement. – Membres d'un ménage qui appartiennent à une famille de recensement. Ces personnes se répartissent dans les catégories suivantes :

Époux et **épouse.** – Personnes de sexe opposé qui sont légalement mariées l'une à l'autre et qui habitent le même logement.

Partenaires en union libre. – Personnes de sexe opposé qui ne sont pas légalement mariées l'une à l'autre, mais qui vivent comme mari et femme dans le même logement.

Parent seul. – Mère ou père, sans conjoint ni partenaire en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié.

Fils et/ou fille jamais mariés. – Fils ou filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s). Les fils et les filles qui sont mariés ou qui l'ont déjà été, ou qui vivent en union libre, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement. En outre, les fils et les filles jamais mariés qui n'habitent pas dans le même logement que leur(s) parent(s) ne sont pas considérés comme des membres de la famille de ce(s) dernier(s).

Personnes hors famille de recensement. – Membres d'un ménage qui ne font pas partie d'une famille de recensement. Ils peuvent être **apparentés** à la Personne 1, personne repère du ménage (par exemple, frère divorcé, beau-frère, cousine ou grand-parent de la Personne 1) ou **non apparentés** (par exemple, chambreur, compagne d'appartement ou employé). Les personnes qui vivent seules sont toujours considérées comme des personnes hors famille de recensement.

Situation des particuliers dans le ménage

Classification des personnes selon qu'elles font **partie d'un ménage familial ou non familial** et selon qu'elles sont des **membres d'une famille de recensement** ou des **personnes hors famille de recensement.**

Structure de la famille de recensement

Classement des familles de recensement en **famille comptant un couple actuellement marié** (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), en **familles comptant un couple en union libre** (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) et en **familles monoparentales** selon le sexe du parent.

Univers

Pour le recensement, l'«**univers**» fait référence à ce qui peut être calculé pour une totalisation. Voici ces différents univers :

- la population (c.-à-d. les personnes);
- les familles;
- les ménages;
- les logements.

L'**Univers de la population** comprend des variables qui ont trait à toute une gamme de caractéristiques de la population du Canada, telles que les caractéristiques démographiques et ethnoculturelles, la langue, la mobilité, la scolarité, le revenu et l'activité. La liste complète de ces variables figure à la Table des matières du **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue). Pour certaines variables, les données portent sur l'ensemble de la population, alors que pour les autres, elles sont obtenues auprès d'un échantillon de la population.

Le recensement a pour principal objectif de faire une couverture exacte de l'ensemble de la population du Canada pour divers niveaux géographiques. Le recensement de 1991 recueille des renseignements sur :

- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus ayant un lieu de résidence au Canada;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus qui sont à l'étranger, soit sur une base militaire ou attachés à une mission diplomatique;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus, en mer ou au port, à bord de navires marchands immatriculés au Canada;
- **les résidents non permanents** (personnes qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ou qui revendiquent le statut de réfugié).

Les «**familles**» sont des groupes de personnes au sein d'un ménage. L'**Univers des familles** comprend deux grandes catégories : **les familles de recensement et les familles économiques**.

L'**Univers des ménages** comprend des sous-univers et des variables ayant trait à une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement. Les ménages privés, les ménages collectifs, les ménages à l'extérieur du Canada sont autant d'exemples de sous-univers de ménages.

L'**Univers des logements** comprend des sous-univers (collectifs et privés) et des variables relatifs aux caractéristiques des logements au Canada. Les logements se distinguent des ménages en ce que les caractéristiques d'un logement sont les attributs physiques d'un ensemble de pièces d'habitation, alors que les caractéristiques d'un ménage ont trait à la personne ou au groupe de personnes (sauf les résidents temporaires ou étrangers) qui occupent le logement.

Géographie du recensement

Statistique Canada utilise une structure géographique très précise et détaillée qui donne à l'utilisateur la possibilité d'obtenir de l'information pour de nombreuses unités géographiques distinctes, appelées régions géographiques. Les données du recensement de 1991 sont disponibles pour un grand nombre de régions géographiques normalisées, de même que pour des régions non normalisées ou définies par l'utilisateur.

Limites du recensement

Pour mener un recensement dans un pays aussi vaste que le Canada, il faut délimiter de plus petites régions géographiques afin de faciliter le dénombrement. Les régions de base sont les provinces (PROV), les circonscriptions électorales fédérales (CÉF) et enfin, une plus petite unité appelée secteur de dénombrement (SD).

Régions géographiques normalisées

Les données du recensement sont diffusées selon un certain nombre de régions géographiques normalisées. Ces régions peuvent être de deux (2) types : les unités administratives ou législatives et les unités statistiques.

a) Les unités administratives ou législatives, définies à quelques exceptions près dans des lois fédérales ou provinciales, sont les suivantes :

Région géographique	Nombre total
• provinces et territoires;	12
• circonscriptions électorales fédérales (CÉF);	295
• divisions de recensement (DR);	290
• subdivisions de recensement (SDR);	6,006
• régions infraprovinciales (RI).	68

b) Les unités statistiques sont définies par Statistique Canada aux fins de l'élaboration du cadre spatial utilisé pour la collecte et la diffusion des données du recensement. Ce sont :

Région géographique	Nombre total
• régions agricoles;	76
• subdivisions de recensement unifiées (SRU);	2,630
• régions métropolitaines de recensement (RMR);	25
• agglomérations de recensement (AR);	115
• régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP);	12
• agglomérations de recensement primaires (ARP)	21
• secteurs de recensement (SR);	4,068
• secteurs de recensement provinciaux (SRP);	1,815
• régions urbaines (RU)/régions rurales;	893
• parties de RMR/AR;	S.O.
• composantes des RMR/AR;	S.O.
• secteurs de dénombrement (SD).	45,995

D'autres unités géographiques qui sont quasi normalisées sont la **localité non constituée (LNC)**, la région définie selon le **township, rang et méridien** et la région définie selon le **code postal**.

Secteur défini par l'utilisateur

Les données du recensement peuvent également être produites pour des régions autres que les régions géographiques normalisées, c'est-à-dire pour des secteurs définis par les utilisateurs. Ces secteurs peuvent être de deux (2) types : il peut s'agir d'un regroupement de régions géographiques normalisées ou de **secteurs demandés** expressément par l'utilisateur.

Pour une description plus approfondie des termes liés à la géographie du recensement de 1991, consulter la section du **Dictionnaire du recensement de 1991** portant sur la géographie. Elle présente de façon plus détaillée les concepts associés aux régions géographiques et à la cartographie du recensement.

III. Collecte des données et couverture

Pour le recensement de 1991, les données ont été recueillies dans plus de 11 millions de logements au Canada et à l'étranger. La méthode de collecte des données consiste à livrer puis à récupérer environ 11 500 000 questionnaires. Ces questionnaires sont ensuite contrôlés afin de déterminer s'ils ont été correctement remplis par tous les Canadiens dans l'ensemble du pays. Pour réaliser cette étape du recensement, près de quarante mille personnes (40 000) ont été employées dans diverses tâches allant de la cartographie aux activités postcensitaires.

Deux **méthodes de collecte** ont été utilisées dans le cadre du recensement de 1991 : **l'autodénombrement** et le **recensement par interview**. Dans les secteurs d'autodénombrement, un questionnaire (formule 2A ou 2B) a été livré à chaque logement avant le jour du recensement (le 4 juin). Un membre du ménage devait remplir le questionnaire le jour du recensement. Les questionnaires étaient retournés par la poste dans une enveloppe-réponse. Au recensement de 1991, moins de 2 % des ménages ont été dénombrés par des intervieweurs : pour ces ménages, les recenseurs remplissaient un questionnaire complet (formule 2D) au cours d'une interview. Cette méthode a été utilisée pour dénombrer chaque ménage dans les régions éloignées et les régions du Nord et dans les réserves indiennes où la méthode de retour par la poste est peu pratique en raison du service postal irrégulier. La population de certaines régions éloignées a été dénombrée aussi tôt qu'en mars 1991. Des données ont été recueillies sur **chaque citoyen canadien, chaque immigrant reçu et chaque résident non permanent qui était vivant à minuit dans la nuit du 3 au 4 juin 1991.**

Les deux principales **méthodes de dénombrement** reconnues utilisées par les recenseurs sont la méthode **«de jure»** et la méthode **«de facto»**. La méthode «de jure» associe la personne à son domicile habituel tandis que la méthode «de facto» associe la personne au logement où elle se trouve au moment du recensement. Au Canada, on utilise la méthode **«de jure modifiée»**. D'une part, les personnes ont été dénombrées à leur domicile habituel, peu importe où elles se trouvaient le jour du recensement. D'autre part, on dénombrait également tous les Canadiens se trouvant dans un logement le jour du recensement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette approche a été choisie parce qu'on reconnaît que l'application de la méthode «de jure» proprement dite peut se solder par des omissions dans le cas de personnes absentes de leur domicile habituel la nuit du recensement et qu'elle permet de réduire le nombre de ces oublis.

En 1991, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'améliorer la couverture, notamment :

- le recours à la publicité payante pour faire savoir aux Canadiens quand et comment «être du nombre»;
- la création d'un registre des adresses à partir d'autres sources de renseignements et l'utilisation de ce registre aux fins du repérage des logements oubliés;
- l'établissement de procédures spéciales afin de dénombrer les sans-abri dans les soupes populaires;
- l'établissement de procédures spéciales de dénombrement dans les réserves indiennes;
- l'élaboration d'un questionnaire facile à remplir;
- un Programme d'information publique et un Service d'assistance téléphonique multilingue;
- un contrôle et un suivi effectués par le recenseur dans les cas de non-réponse et de données manquantes;
- des vérifications de la qualité des tâches des recenseurs effectuées par le CR et le technicien du contrôle qualitatif.

Les principaux éléments, documents et unités géographiques utilisés dans le cadre de la collecte des données et de la couverture sont les suivants :

- **Registre des visites (RV) (formule 1)**

  Un document utilisé par les recenseurs pour inscrire les numéros de ménage et le nombre de personnes dans les ménages, y compris les résidents temporaires, dans chaque secteur de dénombrement. Les recenseurs inscrivent dans le RV chaque logement privé et collectif (occupé ou inoccupé) de même que chaque exploitation agricole située dans le secteur de dénombrement. Le RV fournit également des totaux dont on se sert pour s'assurer que tous les logements et toutes les personnes ont été dénombrés.

- **Questionnaires du recensement de la population**

  Sept (7) questionnaires ont été conçus en vue de la collecte des données du recensement de 1991 :

Dossier des logements collectifs	(formule 1A);
Questionnaire abrégé	(formule 2A);
Questionnaire complet	(formule 2B);
Questionnaire pour le dénombrement de la population d'outre-mer	(formule 2C);
Questionnaire du recensement par interview	(formule 2D);
Questionnaire individuel de recensement	(formule 3);
Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires	(formule 3B).

- **Secteur de dénombrement (SD)**

  Un secteur de dénombrement correspond à la région dénombrée par un recenseur. C'est la plus petite unité géographique pour laquelle on peut obtenir des données du recensement. Le nombre de logements peut varier entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines et un minimum de 125 dans les régions rurales.

Veuillez vous reporter au **Questionnaire complet (formule 2B)** pour obtenir la liste complète des questions posées dans le cadre du recensement du Canada de 1991.

Registre des adresses (RA)

En 1991, le Registre des adresses (RA) a été utilisé pour la première fois dans les régions urbaines comptant au moins cinquante mille (50 000) habitants afin d'améliorer la couverture. Il s'agit d'une liste dressée à partir de plusieurs fichiers de données administratives tirés de sources variées. Le recenseur devait comparer les adresses qui avaient été inscrites au Registre des visites au moment de la livraison des questionnaires à celles figurant sur la liste tirée du registre des adresses. Si une adresse apparaissant sur la liste du RA ne correspondait à aucune adresse du Registre des visites, le recenseur se rendait une nouvelle fois dans le secteur afin de localiser le logement à l'adresse oubliée. Inversement, toute adresse consignée par le recenseur qui n'apparaissait pas au RA était ajoutée au RA après le recensement.

Études spéciales sur la couverture

Comme il est pratiquement impossible, dans le cadre d'une enquête d'aussi grande envergure, d'atteindre une couverture de cent pour cent (100 %), on effectue un certain nombre de vérifications sur l'opération de collecte des données. Ces études permettent de mesurer l'importance des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois. Parmi les vérifications effectuées, notons la **vérification des logements inoccupés**, l'**étude sur les résidents temporaires**, la **contre-vérification des dossiers** et l'**étude sur le surdénombrement.** Ces études seront traitées plus en détail dans les chapitres suivants portant sur l'Assimilation des données (chapitre IV) et l'Évaluation des données (chapitre VI), ainsi que dans le rapport technique sur la couverture (n° 92-341 au catalogue).

IV. Assimilation des données

L'assimilation des données est l'étape du dépouillement au cours de laquelle les données recueillies à l'aide des questionnaires du recensement sont contrôlées, codées et saisies. Ce processus prévoit également la transformation des réponses figurant aux questionnaires en données lisibles par machine. Les quatre principales composantes de l'assimilation des données sont :

- le dépouillement au bureau régional (DBR);
- l'entrée directe des données (EDD);
- le dépouillement au bureau central (DBC);
- le codage automatisé (CA).

Dépouillement au bureau régional (DBR)

À cette étape, le personnel du DBR veillera à ce que les renseignements figurant aux questionnaires se prêtent à l'introduction par clavier dans l'ordinateur. Près de 2 000 personnes travaillent à cette tâche dans les centres de dépouillement régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI) situés à St. John's, Jonquière, Shawinigan, Sudbury, Winnipeg et Surrey. À Ottawa, cette tâche est exécutée au bureau central de Statistique Canada. Pour le recensement de 1991, l'opération s'est déroulée durant la période allant de juillet à novembre 1991.

Les opérations au DBR sont les suivantes :

a) Réception et préparation des documents

Lorsque les questionnaires remplis parvenaient aux centres régionaux de dépouillement, ils étaient enregistrés, comptés et préparés pour l'entrée des données. La préparation comprenait la vérification des questionnaires et des registres des visites – il fallait, par exemple, s'assurer que le nombre de membres du ménage correspondait dans les deux documents. On vérifiait la lisibilité afin de s'assurer que les documents étaient prêts pour l'entrée dans l'ordinateur. Finalement, toutes les réponses concernant les liens entre les membres du ménage (question 2) étaient converties en codes numériques.

b) Contre-vérification des dossiers

Un échantillon de personnes a été tiré des dossiers du recensement de 1986 et d'autres sources externes; on a ensuite examiné les documents de 1991 afin d'y retrouver les mêmes personnes. Si une personne était retrouvée, les caractéristiques de 1991 étaient notées puis renvoyées au bureau central. Pour celles qui n'avaient pu être retrouvées, un dépistage subséquent avait lieu afin de déterminer si ces personnes avaient été dénombrées ailleurs au Canada ou étaient manquantes. Les résultats de ces recherches sont codés et saisis, puis le fichier est envoyé à la Division des méthodes d'enquêtes sociales en vue de la pondération et de la production d'estimation du sous-dénombrement.

c) Codage des variables économiques

Les réponses données à certaines questions sur le marché du travail dans les formules complètes du recensement ont été converties en codes numériques pour l'entrée directe des données. Cette étape comprenait trois tâches :

- le contrôle pour déterminer si le répondant avait travaillé au cours de la période du 1er janvier 1990 au 4 juin 1991;
- la conversion des questions portant sur l'industrie, la profession et le lieu de travail en codes numériques;
- le contrôle de la question sur la catégorie de travailleurs.

Les surveillants ainsi que les consultants en codage ont corrigé toutes les divergences dans le codage avant d'envoyer les questionnaires d'un secteur de dénombrement (SD) à l'étape suivante. D'autres sources (comme les annuaires des villes et les agents spécialisés) ont à l'occasion été consultées.

d) Traitement

Les questionnaires étaient transférés aux unités de travail affectées à l'entrée directe des données aux bureaux régionaux de dépouillement de Revenu Canada, Impôt; de là, après l'introduction manuelle des données, ils étaient envoyés à Statistique Canada, Ottawa.

Entrée directe des données (EDD)

L'opération d'entrée directe des données a été effectuée pour Statistique Canada par les employés de Revenu Canada, Impôt (RCI). Les données des questionnaires ont été introduites par clavier dans sept (7) centres régionaux de RCI, puis transmises au bureau central de RCI à Ottawa et stockées sur des cartouches magnétiques. Cette opération a été effectuée par environ 1 500 personnes qui avaient prêté le serment de discrétion en vertu de ***la Loi sur la statistique.***

Dépouillement au bureau central (DBC)

Le dépouillement au bureau central consiste en une combinaison d'opérations de dépouillement automatisées et manuelles conçues pour effectuer les contrôles structuraux des données du recensement et le dépouillement des questionnaires des dénombrements spéciaux comme les questionnaires des Canadiens vivant outre-mer, des résidents temporaires et des personnes vivant à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière. Le personnel du DBC dépouille également les questionnaires recueillis dans le cadre des études sur la couverture comme la **contre-vérification des dossiers (CVD)**, la **vérification des logements inoccupés** et l'**étude sur le surdénombrement.** En outre, le personnel du DBC est également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage. Cette opération, effectuée au bureau de Statistique Canada à Ottawa, emploie environ 150 personnes.

Le dépouillement au bureau central consistait en quatre (4) activités principales effectuées en trois (3) étapes :

- **AD I – Réception, enregistrement et entreposage**

  Les registre des visites et les questionnaires de chaque secteur de dénombrement étaient reçus, enregistrés et stockés au bureau central. Les bandes contenant les données des répondants étaient copiées et chargées dans la base des données du DBC.

- **AD II – Analyse des données**

  Des contrôles automatisés structuraux étaient effectués au niveau du secteur de dénombrement, du ménage et de la personne, et toute incohérence, que ce soit dans le nombre de personnes, le numéro de ménage, etc., était corrigée manuellement.

- **AD III – Dépouillement spécial**

  Les questionnaires des dénombrements spéciaux des Canadiens vivant à l'extérieur du pays, des résidents temporaires et des personnes à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière ont été dépouillés et les données ont été redressées de manière à les inclure. En outre, les résultats des vérifications de la couverture portant sur les logements inoccupés, le sous-dénombrement et le surdénombrement ont été dépouillés et les données ajustées en se basant sur les résultats de la vérification des logements inoccupés.

- **AD I et/ou AD II**

  Le personnel du DBC était également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage.

Codage automatisé (CA)

Lors du codage automatisé, on convertissait en codes numériques les réponses écrites aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance d'autres langues, le statut d'Indien inscrit, le lieu de naissance, l'origine ethnique, le principal domaine d'études, la religion et le lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant.

Les réponses ont été appariées à une classification/un fichier de référence automatisé contenant une série de mots ou d'expressions afin d'obtenir les codes numériques correspondants. Chaque variable a fait l'objet d'une analyse pour garantir que les objectifs relatifs à la qualité des données avaient été atteints, et les enregistrements étaient ensuite transférés en vue du contrôle et de l'imputation.

V. Contrôle et imputation

Dans le cadre de l'étape du contrôle et de l'imputation, toutes les erreurs, divergences, incohérences et réponses manquantes qui restent sont repérées et corrigées (y compris imputées) à l'aide d'une série de programmes informatiques entièrement automatisée. L'ensemble définitif de données épurées (qui ne comportent pas de réponses invalides, incohérentes ou manquantes) est produit, formant une base de données unique qui fournit les renseignements les plus détaillés sur la population et ses caractéristiques offerts au Canada et cela pour tous les niveaux géographiques, de l'échelle nationale jusqu'au niveau des quartiers.

Les erreurs repérées à cette étape peuvent être dues au fait que des répondants ont répondu incorrectement à une question ou n'ont répondu qu'à une partie de la question; certaines erreurs ont pu également se produire lors des activités de codage ou de saisie des données. Une fois que les erreurs sont relevées, on impute les valeurs pour les inscriptions manquantes ou incomplètes. L'imputation, qui consiste à corriger les erreurs, peut être faite selon une méthode «déterministe» ou selon la méthode «hot deck». Dans le cas de l'imputation déterministe, on corrige les erreurs en inférant une bonne valeur à partir des réponses fournies aux autres questions. Selon la méthode «hot deck», un enregistrement qui possède un certain nombre de caractéristiques en commun avec l'enregistrement erroné est sélectionné, et le renseignement manquant est imputé à partir de l'enregistrement «donneur». Les variables lien avec la personne repère (ou avec la Personne 1), âge, sexe et état matrimonial, sont imputées selon cette dernière approche. Elle s'effectue ainsi par appariement à l'aide d'un dossier cohérent tout en tenant compte de certaines contraintes géographiques et auxiliaires.

Deux (2) systèmes automatisés sont utilisés pour contrôler et imputer les données du recensement :

- **CANEDIT**

  Ce système est utilisé pour corriger les données intégrales sur l'âge, le sexe, le lien avec la Personne 1 et l'état matrimonial ainsi que les données-échantillon (20 %) sur la population active (formule 2B). C'est donc ce système qui a été utilisé dans le cas des familles.

- **SPIDER (System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements)**

  Le SPIDER est un système mis au point pour le recensement de 1981 en vue de traiter les variables codées plus complexes et les valeurs absolues tel le revenu. La plupart des réponses aux questions posées au cinquième de la population sont traitées par le système SPIDER.

Pondération

Un ménage sur cinq, soit 20 % de la population, reçoit un questionnaire plus détaillé (formule 2B – Questionnaire complet) qui contient des questions socio-économiques additionnelles. La réponse à ces questions pour l'ensemble de la population est estimée à partir d'un algorithme de pondération. La procédure de pondération des données-échantillon en 1991 est une version révisée de la méthode de 1986 appelée «procédure d'estimation généralisée par les moindres carrés (PEGMC)». À partir de poids initiaux qui sont de l'ordre de 5, la PEGMC consiste à utiliser l'information de base du recensement qui est recueillie pour chaque personne, c.-à-d. l'âge, le sexe et l'état matrimonial, pour corriger ces poids initiaux afin d'obtenir la concordance désirée entre les estimations-échantillon et les chiffres de population. Une fois les données arrêtées et les poids calculés, les données définitives sont transférées dans les bases de données d'extraction pour le Canada qui servent à produire les produits publiés et personnalisés.

1. Opérations sur le lien familial

Avant de procéder au contrôle et éventuellement à l'imputation des données, certaines opérations du programme «DERIVE» qui se rapportent au lien familial et ayant des répercussions sur les variables état matrimonial et union libre ont été effectuées.

Les opérations du programme «DERIVE» ont pour but de désigner adéquatement la personne repère et d'identifier correctement le lien familial des membres du ménage avec la personne repère. Les cas qui présentent des conflits avec certaines questions du formulaire, notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre, sont modifiés de façon à rendre les liens entre les membres de la famille cohérents.

L'incidence des modifications de ces opérations sur les variables état matrimonial et union libre est présentée au tableau 5.1.

Il apparaît donc évident à la lecture de ce tableau que ces opérations ont un effet minime sur les données par état matrimonial. En fait, seulement 0,3 % des données par état matrimonial se trouvent modifiées (tableau 5.1). Précisons également que ces modifications affectent principalement les données sur les célibataires et les personnes mariées.

Tableau 5.1 Pourcentage des données modifiées à la suite de l'opération «DERIVE», Canada et régions, 1991

Variable	Canada	Est	Québec	Ontario	Ouest	Extérieur du Canada
			en pourcentage			
État matrimonial	0.3	0.3	0.4 ·	0.3	0.3	0.6
Union libre	8.0	6.1	9.0	8.3	7.3	7.7

En 1986, l'opération «DERIVE» avait un effet plus important sur les données selon l'état matrimonial parce que les personnes vivant en union libre devaient être incluses dans la catégorie «Marié(e) (sauf séparé(e))». En 1991, l'opération «DERIVE» a été modifiée quelque peu. Les personnes vivant en union libre n'ont pas été redéfinies de cette manière. Comme au recensement de 1991 les personnes vivant en union libre devaient indiquer leur état matrimonial légal, l'opération «DERIVE» permettait simplement de s'assurer de la cohérence des réponses relatives au lien familial et à l'état matrimonial. Par exemple, lorsque l'un des partenaires n'était pas identifiable parmi les membres du ménage, l'opération «DERIVE» vérifiait que la réponse à la question sur l'union libre n'était pas contradictoire. Pour cette raison, les modifications apportées aux données sur les personnes vivant en union libre sont importantes, de l'ordre de 8 %. L'incidence des modifications est légèrement plus élevée au Québec, où 9 % des données ont été modifiées.

2. Logiciel de contrôle et d'imputation

Le système automatisé CANEDIT contrôle d'abord, puis impute les données pour le lien avec la personne repère, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre. Les contrôles prennent la forme de règles de conflit; il y a conflit, par exemple, si l'état matrimonial d'un répondant est «Légalement marié(e) (et non séparé(e))» alors qu'il a moins de 15 ans. L'imputation «hot deck», ou du dossier donneur, s'effectue ensuite en garantissant que les caractéristiques demeurent en corrélation et que le changement apporté est minimal. Par exemple, si un enregistrement indique qu'une personne est une femme mariée mais que son âge n'est pas déclaré, le système CANEDIT trouve le changement minimal qui permet de corriger l'erreur et qui ne contredit pas les autres renseignements déclarés. Le système n'impute pas un âge inférieur à 15 ans puisque l'état matrimonial deviendrait alors incorrect. Il parcourt les enregistrements épurés pour y trouver une femme mariée de la même région dont les autres caractéristiques pertinentes sont les mêmes. L'âge de cette dernière personne sert à remplacer l'âge manquant.

3. Contrôle et imputation des réponses

Les règles de contrôle du recensement de 1991 étaient très similaires à celles du recensement précédent. En fait, 20 règles de contrôle étaient édictées et comportaient des aspects propres au répondant ainsi que des aspects qui confrontaient les réponses de deux membres différents du ménage. Bien que la liste complète des règles de contrôle concernant le lien avec la personne repère, l'âge, le sexe et l'état matrimonial figure à l'annexe A, il semble approprié de présenter quelques exemples pour illustrer les principes généraux et certaines caractéristiques des méthodes de contrôle et d'imputation.

Une des règles fondamentales du contrôle et de l'imputation prévoyait le rejet automatique de tout questionnaire contenant des réponses laissées en blanc. L'exemple 1 constitue un rejet du questionnaire au contrôle puisque la question sur la décennie et l'année de naissance du fils a été laissée en blanc. Pour l'imputation de la valeur manquante, le système cherche parmi les dossiers traités un ménage ayant des caractéristiques similaires à celui de l'exemple qui pourrait constituer un dossier repère. Les données manquantes, à savoir la décennie et l'année de naissance de la Personne 3, sont alors extraites de ce dossier.

Dans l'ensemble, l'appariement des caractéristiques similaires se fait à partir de deux groupes de spécifications : la stratification et les limites connexes. La première prévoit que les dossiers traités soient ceux de ménages similaires

qui, par exemple, habitent la même région, soit rurale, soit urbaine, comptent le même nombre de membres. Les limites connexes assurent, par exemple, l'appariement des données du dossier repère relatives au sexe, au lien avec la Personne 1, à la date de naissance ou à l'état matrimonial, selon la variable à imputer.

Exemple 1				
Personne	Lien avec la Personne 1	Année de naissance	Sexe	État matrimonial
1	-	1965	H	Légalement marié (et non separé)
2	Épouse	1967	F	Légalement mariée (et non separée)
3	Fils	Sans réponse	H	Célibataire (jamais marié)
4	Fille	1990	F	Célibataire (jamais mariée)

Dans l'exemple 1, on doit trouver un ménage composé de quatre personnes, la troisième étant inscrite comme le fils. Pour être un dossier repère, le dossier de ce ménage doit contenir les mêmes renseignements que celui du ménage de l'exemple 1, à savoir le même lien avec la Personne 1, le même sexe et le même état matrimonial. La décennie et l'année de naissance du fils dans le dossier repère sont alors attribuées au fils de l'exemple 1.

Seuls les dossiers acceptés au contrôle peuvent servir de dossiers repères et par conséquent, les données imputées doivent être forcément sans erreurs (c'est-à-dire qu'il doit s'agir uniquement de réponses valides et cohérentes).

Dans l'exemple 2, il est probable que la date de naissance de la Personne 3 ou que son lien avec la Personne 1 ait été mal codé ou saisi. Selon les règles de contrôle du recensement, la décennie de naissance d'un fils ou d'une fille doit suivre d'au moins 15 ans celle d'au moins un des parents. Le questionnaire du ménage de l'exemple 2 serait donc rejeté au contrôle.

Pour rendre les données sur le ménage de l'exemple 2 cohérentes, on aurait pu, dans le cadre du contrôle et de l'imputation, modifier un des éléments d'information suivants : la décennie de naissance du fils, qui entre en conflit avec celles des deux premières personnes, ou le lien de la Personne 3 avec la Personne 1. Ces deux options s'équivalent puisque chacune d'elles ne requiert qu'un seul changement. Chacune des deux solutions sera entérinée alternativement. Toutefois, une fois le choix arrêté, le processus d'imputation est semblable à celui décrit pour l'exemple 1.

Exemple 2				
Personne	Lien avec la Personne 1	Année de naissance	Sexe	État matrimonial
1	-	1965	H	Légalement marié (et non separé)
2	Épouse	1967	F	Légalement mariée (et non separée)
3	Fils	1970	H	Célibataire (jamais marié)
4	Fille	1990	F	Célibataire (jamais mariée)

Sur l'ensemble des données relatives au lien avec la personne repère, à l'âge, au sexe et à l'état matrimonial, l'effet du processus d'imputation des données manquantes, invalides ou incohérentes, est relativement faible. Près de 98 % des données n'ont subi aucune modification. Les cas d'incohérences pour lesquels il a fallu corriger le lien avec la personne repère, le sexe, la décennie, l'année et le mois de naissance, ou l'état matrimonial composaient une proportion très faible des cas relevés au contrôle. En fait, plus de 90 % des valeurs imputées étaient initialement des valeurs manquantes. Précisons cependant que pour l'état matrimonial, l'opération antérieure «DERIVE» a contribué à réduire le nombre d'incohérences et à les éliminer pour l'union libre.

Tableau 5.2 Pourcentage de données modifiées pour cause de non-réponse, de réponse invalide ou d'incohérence, Canada et régions, 1991

Question	Canada	Est	Québec	Ontario	Ouest
			en pourcentage		
Lien avec la personne repère	2.2	1.5	2.2	2.5	1.9
Date de naissance	1.9	1.2	2.0	2.2	1.6
Sexe	1.9	1.1	1.9	2.4	1.6
État matrimonial	2.3	1.4	2.4	2.6	1.9

Les chiffres du tableau 5.2 sont tirés du rapport final de l'étude de non-réponse par grappe, sauf pour la question sur le lien avec la personne repère, où les valeurs du présent tableau sont ajustées pour tenir compte des données pour la personne repère. Comme l'illustre le tableau, le taux de correction pour la non-réponse, les réponses invalides et les incohérences est faible et voisine les 2 % pour toutes les variables. Il est un peu plus élevé en Ontario et au Québec, tandis qu'il est plus faible dans les provinces atlantiques. À noter également que l'étude de non-réponse par grappe n'a pas fourni de chiffres pour les ménages à l'extérieur du Canada. Les pourcentages de correction sont généralement plus élevés pour ces ménages et peuvent atteindre les 4 %, mais leur nombre est très faible en comparaison des autres ménages. De plus, les données des familles pour les ménages à l'extérieur du pays ne sont pas publiées, quoique conservées sur la base de données.

Ces résultats montrent que la qualité des données n'est pas affectée de façon significative par le processus de contrôle et d'imputation et a donc peu d'influence sur la répartition de la population selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, de même que selon la composition des familles.

VI. Évaluation de la qualité des données

Tout au long des différentes étapes du recensement, on a fait en sorte d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données et la mise sur pied du programme d'information publique a contribué à réduire les cas de non-réponse. Un programme d'évaluation de la qualité des données a été établi afin que l'information sur la qualité des données et sur les limites de ces données parvienne aux utilisateurs.

Malgré les efforts considérables déployés tout au cours du processus pour faire en sorte que les données obtenues soient de qualité supérieure, les données résultantes peuvent présenter certaines inexactitudes. Pour évaluer l'utilité des données du recensement dans leurs applications et comprendre les risques qu'il y a à tirer des conclusions ou à prendre des décisions en se fondant sur ces données, les utilisateurs doivent être au fait de leurs inexactitudes et savoir quelle est leur origine et leur composition.

Des erreurs peuvent se produire à pratiquement toutes les étapes du processus de recensement, depuis la préparation des documents jusqu'à la collecte des données, et dans toutes les étapes du dépouillement. Certaines erreurs surviennent au hasard et ont tendance à s'annuler mutuellement lorsque les réponses sont réunies pour un groupe important. Dans le cas d'erreurs de cette sorte, l'exactitude de l'estimation augmente proportionnellement à la taille du groupe. En conséquence, il importe de faire preuve de prudence lorsqu'on traite des estimations tirées d'agrégations de petits groupes de réponses. D'autre part, certaines erreurs qui se produisent de façon plus systématique entraînent des conséquences plus graves pour les utilisateurs que les erreurs aléatoires.

Les principaux genres d'erreurs dans les données générales du recensement sont les suivants :

- **Erreurs de couverture**

  Ces erreurs se produisent lorsque des personnes et/ou des logements sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois.

- **Erreurs de non-réponse**

  Ces erreurs se produisent lorsqu'on ne peut obtenir de réponses de certains ménages ou de certaines personnes en raison de leur absence prolongée ou pour d'autres motifs semblables.

- **Erreurs de réponse**

  Ces erreurs se produisent lorsque les répondants, ou dans certains cas les recenseurs, interprètent mal une question du recensement et consignent une réponse inexacte.

- **Erreurs de dépouillement**

  Ces erreurs peuvent survenir durant le **codage**, lorsque les réponses en lettres sont converties en codes numériques par les commis, au cours de la **saisie des données** quand les réponses sont transférées des questionnaires aux bandes pour ordinateur par les clavistes et au cours de l'**imputation** lorsqu'une réponse valide, mais pas nécessairement exacte, est insérée par le programme informatique dans un enregistrement pour remplacer une donnée manquante ou invalide.

- **Erreurs d'échantillonnage**

  Ces erreurs ne surviennent que dans le cas des questions supplémentaires sur le Questionnaire complet (2B), posées à un échantillon formé de vingt pour cent (20 %) des ménages seulement, et découlent du fait que les données tirées de ces questions sont pondérées pour représenter la population entière. Elles sont nécessairement différentes de ce qu'elles auraient été si les questions avaient été posées à l'ensemble de la population.

Toutes les erreurs susmentionnées peuvent être soit des erreurs aléatoires, soit des erreurs systématiques. Dans le cas des erreurs d'échantillonnage, les erreurs systématiques sont habituellement beaucoup moins importantes que les erreurs aléatoires. Par contre, dans le cas des erreurs non dues à l'échantillonnage, la composante systématique peut être aussi importante que la composante aléatoire.

Quatre (4) études sont menées afin d'évaluer les erreurs de couverture :

- Vérification des logements inoccupés
- Étude sur les résidents temporaires
- Contre-vérification des dossiers
- Étude sur le surdénombrement

Deux (2) études sont menées pour évaluer les erreurs de réponse :

- Étude de contenu de la contre-vérification des dossiers
- Étude de contenu sur le surdénombrement

Quatre (4) études sont menées en vue d'évaluer l'incidence des erreurs d'échantillonnage sur les données-échantillon:

- Étude du biais de l'échantillon
- Évaluation de la pondération
- Étude sur la cohérence 2A/2B
- Étude sur la variance de l'échantillon

Deux autres études permettent d'évaluer la qualité des données

- L'Étude de l'échantillon de contrôle (Edit Sample Study)
- L'Étude de non-réponse par grappe (Clustered Non-response Study)

En plus de ces études, avant d'approuver la diffusion des données, la tâche d'attestation (ou de certification) est menée afin de déceler des anomalies qui n'auraient pas été identifiées aux autres étapes. On y analyse l'évolution des tendances pour les variables à publier.

Dans certaines réserves indiennes et établissements indiens (78 en tout), le dénombrement n'a pas été autorisé, a été interrompu avant la fin ou encore a donné lieu à des données dont la qualité laissait à désirer. Ces régions sont appelées **réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.** Dans ce cas, les données ne sont pas disponibles pour ces régions, ne sont pas incluses dans les tableaux et des notas à cet effet sont présentés, s'il y a lieu. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse des données sur des régions où le dénombrement a été partiel, surtout dans le cas de petites régions pour lesquelles les répercussions sont plus marquées.

L'inclusion des **résidents non permanents** au recensement de 1991 aura un effet sur les variables recueillies auprès de l'ensemble de la population (données intégrales) comme l'âge, le sexe, la langue maternelle et l'état matrimonial. Il faudra examiner soigneusement les données du recensement sur l'immigration pour déterminer l'importance des variations découlant du dénombrement des résidents non permanents.

L'identification d'un problème à l'une ou l'autre étude ci-haut mentionnée peut entraîner diverses actions, allant de la création d'un renvoi explicatif ou d'une mise en garde quant à l'utilisation des données, jusqu'à l'annulation pure et simple de leur diffusion, dans le cas de problèmes très sérieux. Également, certaines études sont utilisées pour corriger des problèmes connus. Par exemple, les données finales de la population tiennent compte des résultats de l'étude sur les résidents temporaires, où on estime le nombre de ces résidents temporaires qui n'ont pas été recensés à leur domicile habituel.

Les diverses études étant parfois assez longues, certains problèmes ne peuvent être identifiés ou quantifiés avant la parution des données. Le présent chapitre du rapport technique donne certains résultats de ces études et de la tâche d'attestation, et rend compte de problèmes rencontrés à toute autre étape du recensement.

Peu de problèmes touchant les familles ont été relevés. Les points les plus importants sont les suivants :

Une des principales sources d'erreurs au recensement est le sous-dénombrement net. En 1991, celui-ci se chiffrait à environ 2,87 % pour la population et à 2,21 % pour les ménages. Dans le cas des familles, aucune estimation précise n'a encore été faite, mais il pourrait se situer à un niveau moindre que celui des ménages, compte tenu du taux de sous-dénombrement des personnes mariées, lequel est beaucoup plus faible que pour les personnes des autres états matrimoniaux et compte tenu que le taux est plus élevé dans le cas des ménages d'une personne.

La non-réponse aux diverses questions du recensement est également un facteur d'imperfection des données. Celle-ci est cependant très faible en 1991 et se chiffre, pour les questions servant à dériver les données des familles, à 1,5 % pour le lien avec la Personne 1, 1,6 % pour l'âge, 1,7 % pour le sexe, 2,1 % pour l'état matrimonial et 5,1 % pour l'union libre. Parmi ces non-réponses, on compte 1,2 % provenant d'une non-réponse globale des questions 1 à 6 et de celle sur la langue maternelle, c'est-à-dire de l'ensemble des questions sur le questionnaire court.

La tâche d'attestation a révélé un accroissement important (35 %) de la proportion des familles secondaires, c'est-à-dire de familles sans soutien principal. L'analyse de cette tâche n'a pas permis de déterminer si cette croissance était réelle, mais une étude de post-attestation a été envisagée afin de déterminer s'il y a effectivement eu augmentation ou s'il s'agit d'un problème de données.

Suite à un projet visant à relier divers processus de contrôle et d'imputation, des erreurs de réponse à la question sur le sexe ont été identifiées. Ces erreurs, relativement peu nombreuses, auraient néanmoins entraîné une légère surestimation du nombre des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin.

Depuis 1981, le nombre de catégories de réponse à la question sur le lien avec la Personne 1 a diminué. Quelques-uns de ces liens touchaient des liens familiaux, comme épouse du chambreur (ou époux de la chambreuse). Il est impossible de quantifier avec précision l'effet d'un tel changement, mais il semble bien qu'un certain nombre de familles aient ainsi été perdues.

Les données concernant les familles dans les colonies huttérites sont historiquement entachées d'une certaine incertitude. La taille de ces ménages et le peu de détails dans les catégories de réponses possibles rendent souvent difficiles la codification de ces familles.

Malgré la liste ci-dessus de mises en garde, que l'utilisateur devrait toujours avoir en tête, la qualité des données sur les familles est jugée très bonne.

VII. Comparabilité historique

Pour pouvoir utiliser au maximum les données du recensement, nous devons analyser non seulement les tendances historiques des données que nous diffusons, mais aussi les changements dans le temps ayant trait au genre de données désirées et aux méthodes de collecte. Par le passé, de nombreuses modifications ont été apportées au recensement du Canada afin de satisfaire les besoins en constante évolution des Canadiens pour des données disponibles rapidement et exactes sur le profil statistique du Canada. Cette approche souple a de nouveau été adoptée en 1991.

Les questionnaires ont été entièrement refaits pour le recensement de 1991. Les changements ci-après ont été apportés par rapport aux questionnaires du recensement de 1986.

- Douze (12) questions, qui n'avaient pas été posées en 1986, figuraient au questionnaire de 1991.
- Parmi ces douze (12) questions, sept (7) figuraient pour la première fois et les cinq (5) autres avaient déjà été posées lors de recensements antérieurs.
- Quatre (4) questions figurant au questionnaire du recensement de 1986 ont été supprimées pour le recensement de 1991.
- Deux (2) nouveaux questionnaires de recensement ont été utilisés en 1991 (formule 2D – Questionnaire par interview, et formule 3B – Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires).

On a créé la formule 2D pour le dénombrement des régions éloignées du Nord et des réserves indiennes. Elle contenait les mêmes questions que la formule 2B, mais était conçue pour le dénombrement en personne. La formule 3B, questionnaire-pilote, comprenait onze (11) questions. Des interviews de personne à personne ont été menées dans un échantillon de soupes populaires dans les principales villes canadiennes. Cette procédure de dénombrement spéciale a permi d'améliorer la couverture dans les grandes villes.

Pour le recensement de 1991, Statistique Canada a introduit le Registre des adresses dans l'ensemble du pays afin d'améliorer la couverture dans les centres urbains qui comptaient au moins cinquante mille (50 000) habitants. On estime que l'utilisation du Registre des adresses a donné lieu à une augmentation de la couverture correspondant à plus de soixante-huit mille (68 000) personnes. Veuillez vous reporter au chapitre III traitant de la Collecte des données et couverture pour de plus amples renseignements sur le Registre des adresses.

Pour la première fois depuis le recensement de 1941, **tant les résidents permanents que les résidents non permanents** du Canada ont été dénombrés. Comme ils forment un segment croissant de la population du Canada, les résidents non permanents peuvent créer une demande pour des services gouvernementaux comme des programmes ayant trait à l'éducation, à la formation linguistique, aux soins de santé et à l'emploi. Les utilisateurs devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les données du recensement de 1991 à celles des recensements antérieurs.

En 1991, on a adopté une approche quelque peu différente en ce qui a trait à la publicité du recensement. Comme en 1986 et lors des recensements précédents, on a de nouveau obtenu l'appui bénévole de sociétés, d'associations et de ministères par l'intermédiaire du programme de parrainage. Par contre, pour compléter ce programme, Statistique Canada a mis sur pied une campagne de publicité payée en vue de sensibiliser davantage le public à l'importance des données du recensement et pour inciter les Canadiens à répondre correctement et en temps opportun à leur questionnaire du recensement. Au recensement de 1991, des trousses de l'enseignant ont été présentées pour contribuer à faire connaître les données du recensement qui sont offertes par Statistique Canada et les utilisations qu'on peut en faire.

En plus de l'importance de la présence des questions d'un recensement à l'autre, les changements apportés aux concepts, à la formulation des questions ou aux directives aux répondants pour ces questions sont un autre facteur possible de bris de comparabilité des données dans le temps. En ce qui concerne les données sur les familles, les questions de base ont toujours fait partie des derniers recensements, et les problèmes de comparabilité résultent principalement de la modification de certains concepts ou des directives. Ces changements étant peu nombreux et peu importants, les données des diverses variables touchant les familles (structure, genre, composition, situation des particuliers dans la famille, par exemple) du recensement de 1991 sont généralement comparables avec celles des recensements précédents. Certaines mises en garde sont toutefois nécessaires, et elles sont décrites ci-dessous.

Familles de recensement

La définition de la **famille de recensement** est demeurée à peu près la même depuis 1951. En effet, quoique depuis 1981 on distingue les couples en union libre des couples actuellement mariés, alors que ce n'était pas le cas auparavant, la catégorie des familles époux-épouse, qui regroupe les deux, permet de respecter la comparabilité avec les données antérieures à 1981.

Par contre, les données publiées sur la famille depuis le recensement de 1976 diffèrent quelque peu des données antérieures à cette date. En effet, avant 1976, les statistiques publiées provenaient de quatre types de ménages, soit 1. les ménages privés occupés; 2. les ménages collectifs de colonies huttérites; 3. les autres types de ménages collectifs; et 4. les ménages à l'extérieur du Canada. À partir de 1976, seules les données des ménages privés ont été publiées. Les données concernant les colonies huttérites et les ménages à l'extérieur du Canada sont conservées sur la base de données sans être publiées, alors que la catégorie des autres ménages collectifs n'est plus disponible depuis cette date. Il existe donc une légère différence entre d'une part les données des familles de 1976, 1981, 1986 et 1991, et d'autre part celles des années antérieures. Cette différence est cependant minime, les ménages à l'extérieur du Canada et les ménages collectifs se chiffrant à près de 10 000 dans chacun des cas, soit environ 0,1 % du total des ménages.

1. Structure de la famille de recensement

Depuis 1951, on classe les familles selon qu'elles comptent un couple (familles époux-épouse) ou selon qu'un seul parent est présent (familles monoparentales). Cependant, jusqu'en 1981, il n'était pas possible de distinguer les couples mariés des couples en union libre et les directives pour l'inclusion de ces derniers ont varié considérablement de 1971 à 1991.

Lors des recensements de 1971 et 1976, les unions libres étaient implicitement reconnues, bien qu'il n'y avait aucune mention dans le questionnaire ou dans le Guide demandant explicitement d'indiquer de telles unions. En fait, la seule mention du terme «union libre» figurait à la directive concernant l'état matrimonial dans le guide accompagnant le questionnaire. On y demandait que les personnes vivant en union libre indiquent «Marié» comme état matrimonial. Le sujet des unions libres n'était abordé dans le cadre d'aucune autre question, mais la directive associée à la catégorie «Partenaire» à la question sur le lien avec le chef de ménage était ambiguë et susceptible d'induire en erreur[1].

Également, lors du recensement de 1976, malgré le fait qu'il n'était pas expressément demandé d'indiquer les unions libres, environ 73 000 répondants ont fourni une réponse en toutes lettres indiquant ou laissant supposer une telle union. Il s'agissait, par exemple, des mentions suivantes : «Conjoint(e) de fait», «Fiancé(e)», «Futur(e) époux(se)», «Compagnon/compagne». Même si ces réponses à la question sur le lien avec le chef de ménage auraient toutes pu être considérées comme indiquant des unions libres, elles n'ont pas été conservées comme telles dans la base de données finale. Elles ont plutôt été recodées selon un lien conjugal jugé approprié. Par exemple, si la réponse en toutes lettres était «Conjoint de fait (ou en union libre) du chef de ménage», la nouvelle réponse attribuée était «Époux ou épouse du chef de ménage».

À partir du recensement de 1981, on a inclus, à la question sur le lien avec la Personne 1, la catégorie «Partenaire en union libre». On incitait également à préciser des liens moins directs comme «Partenaire en union libre du fils ou de la fille» dans la case de réponse prévue à cet effet pour les personnes 3 à 6. Précisons qu'en 1981, les données touchant les unions libres n'étaient pas présentées séparément dans les publications. Elles y étaient plutôt regroupées avec celles des familles époux-épouse (on peut toutefois retrouver des données de 1981 sur les unions libres dans la base de données de 1981 et dans certaines publications de 1986).

En 1991, en plus de la question sur le lien avec la Personne 1, on a ajouté une question directe sur l'union libre. Cependant, les changements correspondants apportés au traitement de l'information ont assuré la comparabilité des données de 1991 sur les familles par rapport à 1981 et à 1986. Il est par contre possible que l'ajout de cette question ait incité certains répondants à indiquer plus clairement un lien d'union libre.

[1] Selon le guide accompagnant le questionnaire des recensements de 1971 et 1976, le répondant doit «indiquer comme «Partenaire» une personne qui n'est pas apparentée au chef de ménage, qui a un accès égal aux installations du logement et(ou) qui partage la responsabilité de l'entretien du ménage (par ex., un compagnon d'appartement)».

2. Genre de famille de recensement

Au recensement, on retrouve sous cette variable les données sur les familles selon qu'elles soutiennent ou non leur propre ménage. Ici aussi, des changements ont été apportés depuis 1951 à certains concepts qui ont pu affecter d'une certaine façon la comparabilité des données sur le genre de famille.

Jusqu'en 1976 inclusivement, on considérait comme famille principale celle où se trouvait le chef de ménage. Le critère pour choisir le chef a été modifié légèrement entre 1971 et 1976, mais n'a pu avoir que très peu d'effet sur cette variable.

Dès 1981, le concept de chef de ménage a été remplacé par celui de personne repère, ou de Personne 1, sans cependant changer les critères de sélection de façon majeure. Par contre, le classement en familles soutenant leur propre logement (familles principales) ou non (familles secondaires) ne s'effectuait plus à partir de la Personne 1, mais plutôt à partir d'une nouvelle question précise sur le soutien du ménage. On demandait d'inscrire «le nom de la personne (ou de l'une des personnes) qui vit ici et qui est responsable des paiements du loyer, ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc, pour ce logement». La famille dans laquelle se trouvait la personne responsable des paiements du ménage était alors considérée comme famille principale. Ce changement a pu causer des différences entre les données de 1981 et de 1976, par exemple. Ainsi, la personne inscrite la première sur le questionnaire en 1976 était automatiquement considérée comme chef du ménage, et, s'il s'agissait d'un époux, la famille de cette personne était une famille principale. Par contre, en 1981, la même situation aurait donné un résultat différent si la personne responsable des paiements du ménage ne faisait pas partie de la famille de la Personne 1 ou s'il n'y avait personne dans le ménage responsable des paiements.

En 1991, une autre modification a été apportée à la question des paiements du ménage, alors que l'on permettait d'y inscrire plus d'une personne. Le classement des familles qui en a résulté est le suivant : famille de soutien principal, autre famille avec soutien, ou famille sans soutien. Malgré tout, la comparabilité n'a pas été compromise pour autant, puisque la première de ces catégories est équivalente à la catégorie de la famille principale de 1981 et 1986, tandis que le regroupement des deux autres correspond aux familles secondaires de ces années.

Il est difficile d'évaluer tous les effets de ces changements sur la comparabilité des données dans le temps. Le facteur le plus important est probablement l'introduction de la question sur la personne responsable des paiements du ménage, mais il n'a probablement eu qu'une influence très limitée. Dans les derniers recensements, on a noté que pour environ 98 % ou 99 % des ménages, la personne responsable des paiements du ménage était la Personne 1, son époux/épouse ou un(e) de ses fils/filles jamais mariés. Le respect des directives quant à l'ordre d'inscription des personnes sur le questionnaire – donc la sélection de la Personne 1 ou du chef de ménage – au cours des divers recensements a également pu avoir une incidence à ce chapitre (on peut trouver à l'annexe B les directives de sélection de la Personne 1 ou du chef de ménage pour les recensements de 1971 à 1991).

3. Situation des particuliers dans la famille de recensement

Puisque la définition et les critères utilisés pour déterminer la situation des particuliers dans la famille de recensement sont demeurés les mêmes (l'ajout de la catégorie des unions libres n'a pas introduit de bris de comparabilité à ce chapitre), les données concernant les époux, les épouses et les parents seuls recueillies au cours de la période 1951-1991 sont comparables. En ce qui concerne les fils et les filles n'ayant jamais été mariés vivant à la maison (avant 1991, on utilisait le terme «enfants» pour les désigner), les données des recensements antérieurs ne sont pas toujours tout à fait comparables. Deux facteurs sont en cause ici : le lien véritable avec la Personne 1 ou le chef, et l'âge des enfants.

Dans le premier cas, avant le recensement de 1976, les enfants en tutelle (comme les petits-enfants, neveux et nièces du chef de famille) ainsi que les pupilles de moins de 21 ans pour lesquels n'avait été versée aucune indemnité de garde étaient considérés comme les propres enfants du chef de famille. Depuis cette date, les petits-enfants, les neveux et les nièces sont classés selon leur lien réel avec la personne repère du ménage et ils sont considérés comme personnes hors famille de recensement dans les publications si aucun des parents n'est présent dans le ménage. Les enfants en foyer nourricier et les pupilles sont considérés comme chambreurs et également comptés comme personnes hors famille de recensement dans les publications.

En ce qui concerne l'âge des enfants, il faut préciser que les fils et les filles n'ayant jamais été mariés et vivant à la maison, quel que soit leur âge, ont été considérés comme membres de la famille de recensement pour toute la période couverte de 1951 à 1991. Cependant, les enfants jamais mariés de 25 ans et plus n'étaient pas inclus comme enfants

dans la plupart des **tableaux publiés** pour la période de 1951 à 1966. Seul un nombre restreint de tableaux incluant les enfants de 25 ans et plus sont disponibles pour ces années. Il convient donc d'être très vigilant lorsque l'on utilise ces données et il est fortement conseillé de consulter les notes explicatives afin de savoir quels sont ces tableaux.

Familles économiques

Depuis le recensement de 1971, on a publié un certain nombre de données sur les familles économiques. Ces données, comme par exemple la situation des particuliers dans la famille économique, sont comparables dans le temps. Pour cette dernière variable, la catégorie «Personnes hors famille économique» portait le nom de «Personnes seules» avant 1991. Aucune information sur les familles économiques n'a été publiée de façon formelle avant 1971.

VIII. Produits et services

Consultation sur les besoins des utilisateurs

À l'occasion du recensement de 1991, on a accordé une plus grande importance à la consultation des utilisateurs aux fins de l'élaboration de la gamme de produits et services. Sur une période de deux ans, nous avons communiqué avec plus de 3 000 organismes des secteurs public et privé afin d'obtenir leurs commentaires sur la gamme de produits et services proposée.

L'objectif premier du projet était de consulter les utilisateurs actuels et potentiels des données du recensement afin d'évaluer la gamme proposée de produits et de services pour 1991. Le personnel du recensement utilisait les renseignements ainsi recueillis auprès de la clientèle pour mieux évaluer et déterminer les caractéristiques, le contenu, les prix, etc., des produits.

Les consultations ont varié considérablement, tant sur le plan de la forme que pour ce qui est du nombre et des secteurs clients consultés. Par exemple, certaines consultations d'envergure limitée ne visant que les centres régionaux de consultation et les coordonnateurs statistiques provinciaux n'étaient le plus souvent que des études préliminaires portant sur des types de produits nouvellement mis au point. À l'autre extrême, la série «Dimensions» a fait l'objet d'une enquête postale, à partir d'une liste d'envoi de 2 500 utilisateurs actuels et éventuels, et de discussions de groupe dans tout le pays. Une autre enquête postale auprès de plus de 200 bibliothèques a donné un taux de réponse de 80 % et des renseignements précieux sur les aspects des produits du recensement que les bibliothécaires considéraient importants. Les autres produits ont, pour la plupart, fait l'objet de consultations menées auprès de douzaines d'utilisateurs de différents secteurs au moyen d'interviews sur place ou de questionnaires à retourner par la poste. Dans bien des cas, le personnel des centres régionaux de consultation a été grandement sollicité pour organiser les consultations, mener les interviews et fournir leurs commentaires.

Du 1er au 15 novembre 1990, nous avons consulté huit (8) groupes thématiques au sujet des renseignements complémentaires diffusés sur les données du recensement afin d'obtenir leur commentaires et leurs recommandations à l'égard de la série des **Rapports techniques du recensement de 1991**. Les modifications et les améliorations fondamentales suggérées nous ont permis d'élaborer des produits répondant mieux aux besoins des utilisateurs actuels et éventuels.

Détermination du contenu des produits

Les utilisateurs ont majoritairement endossé la plupart des produits et services qui leur étaient présentés, mais ont aussi formulé d'utiles critiques. En fait, bien des suggestions confirmaient la nécessité d'apporter des changements qui avaient déjà été prévus. Dans certains cas, les résultats montraient que la demande était moins forte pour un produit et qu'il fallait donc renoncer à le produire. Les conclusions du Groupe de travail sur le Service des produits personnalisés du recensement ont amené la restructuration complète du service pour garantir un service plus rapide et de meilleure qualité. La variable du lieu de travail a fait l'objet d'une consultation pour déterminer si son codage au niveau inframunicipal présentait de l'intérêt et pouvait être financé.

Les consultations se sont avérées essentielles pour l'élaboration de la forme et du contenu de la gamme des produits et services du recensement, et pour l'établissement des marchés éventuels et des prix. De plus, le volet relations publiques de l'exercice ne doit pas être sous-estimé : les consultations ont donné au public un aperçu des produits du recensement et constituaient pour lui la preuve que ce qu'il dit compte.

Commercialisation des produits et services

Le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 fait en sorte que les utilisateurs de données éventuels reçoivent tous les renseignements nécessaires à la prise d'une décision éclairée quant à l'achat des produits et services du recensement. Il a pour objet de joindre les particuliers et les entreprises qui utilisent les données du recensement afin de les informer des produits et services pouvant être élaborés à partir de la base de données du recensement ainsi que des utilisations et applications auxquelles peuvent donner lieu ces produits et services. Le bureau central de Statistique Canada à Ottawa et les centres régionaux de consultation de tout le pays travaillent de concert pour informer le plus grand nombre possible de personnes des possibilités offertes par la base de données du recensement.

Pour s'acquitter de ces tâches, le Programme de promotion et de diffusion du recensement a :

- planifié et coordonné la diffusion des données et des publications du recensement;
- élaboré une méthode axée sur le client pour promouvoir la base de données du recensement;
- entretenu des relations avec ceux qui ont parrainé le recensement avant le 4 juin 1991;
- assuré un suivi auprès des acheteurs des données du recensement de 1986 et des autres produits et services semblables de Statistique Canada;
- offert aux utilisateurs actuels et aux nouveaux utilisateurs éventuels des données du recensement un service après-vente et des ateliers de formation;
- intégré les produits et services du recensement aux nombreux autres produits et services offerts par Statistique Canada.

Chaque fois que des données sont diffusées, le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 s'assure que le grand public en soit informé de différentes façons, en particulier par les médias. La communication avec les ministères se fait par des lettres envoyées aux sous-ministres, qui indiquent les faits saillants des données diffusées, et par des séances d'information et des exposés spéciaux. En outre, ***Le Quotidien*** est envoyé à chaque député et sénateur, qui sont ainsi informés chaque fois que des données sont diffusées. Pour la première fois, les enseignants de tout le Canada auront, en plus des communiqués du recensement, des activités en classe reliées au recensement. Toutes ces mesures permettront de faire connaître les données du recensement et leurs utilisations possibles ainsi que les autres produits et services offerts par Statistique Canada. Onze (11) diffusions officielles de données ont été tenues au cours de la période allant d'avril 1992 à juin 1993.

Les principales publications (dans la série «Le pays») concernant les familles de recensement pour 1986 et 1991 sont les suivantes :

1986

Familles : Partie 1 (données intégrales), n° 93-106 au catalogue

Familles : Partie 2 (données-échantillon), n° 93-107 au catalogue

Revenu de la famille : familles de recensement, n° 93-117 au catalogue

1991

Familles : Nombre, genre et structure, n° 93-312 au catalogue

Familles : Caractéristiques sociales et économiques, n° 93-320 au catalogue

IX. Conclusion

Ce rapport visait à évaluer la qualité des données du recensement de 1991 sur les familles. Les divers aspects abordés étaient les concepts et définitions, la collecte, l'assimilation des données, le contrôle et l'imputation, l'évaluation des données et la comparabilité historique. L'analyse a démontré que les données de 1991 sur les familles sont tout à fait fiables.

Les questions utilisées pour dériver les données des familles ont été posées à chacun des derniers recensements, et ce, à l'ensemble de la population. Les taux de non-réponse en 1991 se situaient autour des 2 %, valeurs peu différentes des recensements précédents.

Pour la première fois depuis 1941, le recensement de 1991 incluait les résidents non permanents. Puisque ces personnes représentaient moins de 1 % de la population totale, la répartition des données des familles ne devrait pas être influencée par leur inclusion ou leur exclusion au niveau national. Il convient cependant d'être plus prudent lorsque les données concernent des régions plus petites, surtout s'il s'agit de régions où l'on retrouve une concentration importante de résidents non permanents.

Annexe A

Règles de contrôle de 1991 et limites connexes relatives au lien avec la Personne 1, à l'âge, au sexe, à l'état matrimonial et à l'union libre

Les règles de contrôle précisent les facteurs qui entraînent le rejet d'un questionnaire. Par suite du rejet d'un questionnaire, l'imputation devient nécessaire. En 1991, les rejets attribuables aux questions sur le lien avec la Personne 1, l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre survenaient dans les cas suivants :

a) Règles de contrôle ne concernant qu'une personne

Il y avait rejet si :

1. Une des variables pertinentes (sexe, décennie, année ou mois de naissance, état matrimonial) n'était pas indiquée.
2. Une des variables pertinentes (sexe, décennie, année ou mois de naissance, état matrimonial) avait une valeur non valide.
3. Une personne était indiquée comme conjoint et n'était pas «Légalement marié(e) (et non séparé(e))».
4. Une personne déclarée «Célibataire (jamais marié(e))» était aussi inscrite comme père, mère, beau-père, belle-mère, gendre ou bru.
5. Une personne dont la date de naissance était ultérieure au 3 juin 1976 (c'est-à-dire qu'elle était âgée de moins de 15 ans) avait aussi un lien avec la Personne 1, qui supposait que cette personne était un adulte (par exemple, une belle-mère).
6. Une personne qui déclarait être née après le 3 juin 1976 et était aussi déclarée comme autre que «Célibataire (jamais marié(e))».
7. La Personne 1 déclarait être née après le 3 juin 1976.
8. Une personne déclarait être née après le 3 juin 1991.
9. Une personne inscrite comme père ou mère (ou beau-père, belle-mère) déclarait être née après le 3 juin 1961.
10. Une personne qui déclarait vivre en union libre et son état matrimonial était «Légalement marié(e) (et non séparé(e))».

b) Règles de contrôle entre les personnes

Il y avait rejet si :

1. Les codes indiquaient que la Personne 1 et son conjoint étaient du même sexe.
2. Deux personnes étaient déclarées comme étant le père et la mère (ou le beau-père et la belle-mère) et comme étant du même sexe.
3. La Personne 1 déclarait ne pas être «Légalement marié(e) (et non séparé(e))» et une autre personne déclarait être son conjoint.
4. La Personne 1 déclarait être «Célibataire (jamais marié(e))» et une autre personne se déclarait comme étant beau-frère ou belle-soeur célibataire.
5. Deux personnes étaient déclarées père et mère (ou beau-père, belle-mère) et une de ces deux personnes (ou les deux) déclarait ne pas être marié(e).
6. La Personne 1 se déclarait «Célibataire (jamais marié(e))» et une autre personne se déclarait père, mère, beau-père ou belle-mère.
7. La décennie de naissance déclarée pour un fils ou une fille, de même que pour un petit-fils ou une petite-fille, était la même que celle déclarée par la Personne 1 ou son conjoint.
8. La décennie de naissance déclarée pour un fils ou une fille précédait 188, et celle du petit-fils ou de la petite-fille précédait 189.
9. La décennie de naissance déclarée pour un père ou une mère était la même ou ultérieure à celle de la Personne 1.

10. La décennie de naissance d'un beau-père ou d'une belle-mère était la même ou ultérieure à celle du conjoint de la Personne 1.

Limites connexes

1. Imputation du sexe d'une personne en appariant sa décennie de naissance, son état matrimonial et son lien avec la Personne 1.
2. Imputation de l'état matrimonial d'une personne en appariant sa décennie de naissance, son année de naissance, le sexe et son lien avec la Personne 1.
3. Imputation de la décennie de naissance pour la Personne 1 en appariant son état matrimonial et le sexe.
4. Imputation de la décennie de naissance pour une personne autre que la Personne 1 en appariant son lien à la Personne 1 avec son état matrimonial et le sexe.
5. Imputation d'une année de naissance d'une personne en appariant son lien avec la Personne 1, sa décennie de naissance et son état matrimonial.

Annexe B

Ordre d'inscription des membres du ménage et critères de sélection du chef de ménage

1971

En 1971, on se fondait sur les critères suivants pour déterminer qui était le «chef de ménage» :

1. lorsqu'un époux et son épouse ou encore des parents et leurs enfants jamais mariés vivaient dans le même logement, on considérait comme le «chef» l'époux plutôt que l'épouse et le parent plutôt que l'enfant jamais marié;

2. tout membre d'un groupe partageant un logement à part égale.

1976

Au recensement de 1976, on a changé la définition de «chef de ménage», qui pouvait alors être : l'époux ou l'épouse; le père ou la mère, lorsque seulement un des deux vivait avec son ou ses enfants célibataires (jamais mariés), quel que soit leur âge; ou tout membre d'un groupe partageant un logement à part égale.

1981 et 1986

En 1981, l'expression «Personne 1» a remplacé celle de «chef de ménage» pour désigner la personne repère du ménage et ce concept a été maintenu en 1986. La Personne 1 devait être choisie de la façon suivante :

1. l'un des conjoints (époux ou épouse) d'un couple marié vivant dans le même logement;

2. l'un ou l'autre des partenaires vivant en union libre;

3. le père ou la mère, lorsque seulement un des deux vit avec son ou ses enfants célibataires (jamais mariés), quel que soit leur âge;

4. tout adulte du ménage.

1991

En 1991, on demandait de choisir la «Personne 1» de la façon suivante :

- soit l'époux, l'épouse ou un des partenaires en union libre d'un couple qui habite ici;

- soit le père ou la mère lorsque seulement l'un des deux vit avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires (jamais mariés).

Si aucune de ces catégories ne s'appliquait, le choix commençait par n'importe quel membre adulte du ménage.

Les modifications aux critères de sélection, comme on peut le constater, sont mineures et l'effet de ces critères sur le plan de l'identification des familles est minime. Quant aux variables qui s'y rattachent, cet effet peut varier. Par exemple, le fait que l'on désigne l'un ou l'autre époux comme chef ou Personne 1 n'a aucune influence sur la classification de la famille en famille principale ou secondaire, sur le revenu de la famille ou sur la composition du ménage avec famille de recensement. Par contre, au niveau des caractéristiques de la Personne 1 ou du chef du ménage ou de la famille, l'effet peut être plus important.

Bibliographie

Harrison, Brian R. ***A User's Guide to 1976 Census Data on Households and Families,*** document de travail, Statistique Canada, Division des caractéristiques du recensement, Ottawa, février 1979.

Lo, Oliver. ***Guide des données de Statistique Canada sur les familles,*** Statistique Canada, Projet des groupes cibles, Ottawa, juillet 1989 (non publié).

Boxhill, Wally et Brian Hamm. ***Guide à l'intention des utilisateurs. Données du recensement de 1986 sur les familles,*** Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Ottawa, 1989, nº 99-113F au catalogue.

Statistique Canada. ***Dictionnaire du recensement de 1986,*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1987, recensement du Canada de 1986, nº 99-101F au catalogue.

Statistique Canada. ***Dictionnaire du recensement de 1991,*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1992, recensement du Canada de 1991, nº 92-301F au catalogue.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
et Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta
Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University
Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia
Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

ENVOYEZ À:

Division du marketing
Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0T6

COMPOSEZ:

1-800-267-6677

Faites débiter votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis, composez le (613) 951-7277. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

TÉLÉCOPIEZ AU:

(613) 951-1584

VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation; le bon télécopié tient lieu de commande originale.

(*Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.*)

Compagnie

Service

À l'attention de — Fonction

Adresse

Ville — Province

Code postal — Téléphone ( ) — Télécopieur ( )

Veuillez vous assurer de remplir le bon **au complet**.

MODALITÉS DE PAIEMENT:

(Cochez une seule case)

☐ **Veuillez débiter mon compte** ☐ VISA ☐ MasterCard

N° de carte

Signature — Date d'expiration

☐ **Paiement inclus** ______ $

Veuillez faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications.*

☐ **N° du bon de commande**
(Veuillez joindre le bon)

Signature de la personne autorisée

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée ou Inscrire "A" pour les abonnements	Abonnement annuel ou prix de la publication — Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US	Quantité	Total $

TOTAL	
RÉDUCTION (s'il y a lieu)	
TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)	
TOTAL GÉNÉRAL	

► **Veuillez noter que les prix au catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.**

► TPS N° R121491807

► Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications.*

► Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %. Les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

PF 093238



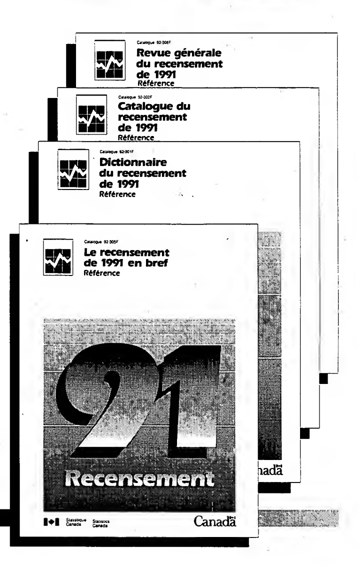


Statistique Canada — Statistics Canada

Canada

De nos jours, le recensement constitue la base de données la plus complète qui soit au Canada...

Voulez-vous en tirer tous les avantages ?



Profiter pleinement de la base de données sociales et économiques la plus vaste et la plus détaillée au Canada apparaît souvent comme une tâche colossale, mais le recensement peut se révéler l'outil commercial le plus utile que vous pourriez utiliser. Statistique Canada a conçu une série de produits de référence afin de faire travailler le recensement pour vous.

On peut se procurer le *Dictionnaire du recensement,* le *Recensement en bref,* la *Revue générale du recensement* et le *Catalogue des produits et services* auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎